

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Dunglinson Super IO 421 Concentrate

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0020125-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0020125-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	10
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	11
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	11
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	12
6. Autres informations	12

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Clinidip Superconcentrate, Dunglinson Super IO 421 Concentrate, Ceanodine 4:1, Iodosan

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	GEA Farm Technologies GmbH
	Adresse	Siemensstraße 25-27 59199 Bönen Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0000 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0020125-0003	
Date de l'autorisation	19/11/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	31/10/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	GEA Farm Technologies
Adresse du fabricant	Wylve Works BA12 9HT Warminster Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Wylve Works, Watery Lane BA12 9HT Warminster Royaume-Uni
	Gewerbestraße 5 5325 Plainfeld Autriche
	ul. Olowiana 10 85-461 Bydgoszcz Pologne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	SQM Europe N.V.
Adresse du fabricant	St Pietersvliet 7, bus 8 2000 Antwerp Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Sociedad Quimica y Minera SA, Los Militares, Las Condes 4290 Piso 4 Santiago Chili
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Nihon Tennen Gas Co., Ltd (Via Mitsui & Co Europe PLC)
Adresse du fabricant	Chiba Plant, 2508 Minami-Hinata, Shirako-Machi, Chosei-Gun, 299-4205 Chosei-Gun Japon
Emplacement des sites de fabrication	Chiba Plant, 2508 Minami-Hinata, Shirako-Machi, Chosei-Gun, 299-4205 Chosei-Gun Japon
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Norkem Ltd
Adresse du fabricant	Norkem House, Bexton Lane, WA16 9FB Knutsford Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	OFICINA CALA CALA S/N Unknown POZO ALMONTE Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,47
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	2,35

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
Risque présumé d'effets graves pour les organes (Glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
Peut être corrosif pour les métaux.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les vapeurs.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection.
Porter des vêtements de protection.
Porter un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter un médecin en cas de malaise.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Éliminer le contenu dans les réglementations locales.
Éliminer le récipient dans les réglementations locales.
Recueillir le produit répandu.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Concentrés - Concentrés professionnels à diluer au 1:3, 1:4 et 1:7 dilution - Post-traite
- Trempage

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bacteria
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: All

Nom scientifique: Other: Yeast
Nom commun: Other: Yeast
Stade de développement: All

Domaine d'utilisation

Intérieur

-

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage
Description détaillée:

Application à l'aide de gobelets de trempage: Distribuer le produit dilué dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite.

La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite. Les gobelets de trempage doivent être remplis de solution fraîche avant de commencer une nouvelle session de traite.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Quantité de produit dilué à appliquer par application; - vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) - brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) - chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés)

Dilution (%): Le produit doit être dilué selon le taux indiqué sur l'étiquette. Soit ; 25% (1 volume de produit pour 3 volumes d'eau) 20% (1 volume de produit pour 4 volumes d'eau) 12,5% (1 volume de produit pour 7 volumes d'eau) Concentration d'utilisation de produits comprise entre 0,29 et 0,52% (p / p) d'iode.

Nombre et fréquence des applications:

2 applications post-traite par animal et par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel qualifié

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon, plastique: HDPE, 10 l
Bidon, plastique: HDPE, 20 l
Bidon, plastique: HDPE, 25 l
Corps, plastique: PEHD, 200 l

GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l
Bidon, plastique: HDPE, 5 l

Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle.

Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.



4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit dilué immédiatement après la traite

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants **de protection** résistants aux produits chimiques **pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé** par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Concentrés - Concentrés professionnels à diluer au 1:3, 1:4 and 1:7 , post-traite - Pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: Bacteria Stade de développement: All Nom scientifique: Yeast Nom commun: yeast Stade de développement: All
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation Description détaillée: Application par pulvérisateur pneumatique: la lance d'absorption du système de pulvérisation est placée dans le récipient contenant le produit dilué. Le produit dilué est ensuite pompé vers une lance de pulvérisation située dans la salle de traite. La lance est ensuite utilisée pour couvrir les deux tiers inférieurs des trayons dans le produit dilué. Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette manuelle: Remplissez le pulvérisateur à gâchette avec le produit dilué. Utiliser le spray à gâchette pour couvrir les deux tiers inférieurs de chaque trayon avec le produit dilué.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Quantité de produit dilué à appliquer par application; - vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) - brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) - chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Dilution (%): Le produit doit être dilué selon le taux indiqué sur l'étiquette. Non plus; 25% (1 de volume pour 3 volumes d'eau) 20% (1 volume de produit pour 4 volumes d'eau) 12,5% (1 volume de produit pour 7 volumes d'eau) Concentration d'utilisation de produits comprise entre 0,29 et 0,52% (p / p) d'iode. Nombre et fréquence des applications: 2 applications post-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l

GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l
Bidon, plastique: HDPE, 5 l

Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle.
Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Vaporiser le produit dilué sur au moins 2/3 de la longueur du trayon immédiatement après la traite.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Porter des gants de protection et des bottes de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Une combinaison de protection (type 6 minimum, EN 13034) doit être portée.

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Concentrés - Concentrés professionnels à diluer au 1:3, 1:4 and 1:7, post-traite - mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: Bacteria Stade de développement: All Nom scientifique: yeast Nom commun: yeast Stade de développement: All
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage Description détaillée: Application à l'aide d'un gobelet de trempage moussant: A la différence du gobelet de trempage classique, le liquide est envoyé à travers un maillage fin, se mélange à l'air et forme une mousse. Distribuer le produit dilué dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Quantité de produit dilué à appliquer par application; - vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) - brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) - chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Dilution (%): Le produit doit être dilué selon le taux indiqué sur l'étiquette. Non plus; 25% (1 volume de produit pour 3 volumes d'eau) 20% (1 volume de produit pour 4 volumes d'eau) 12,5% (1 volume de produit pour 7 volumes d'eau) Concentration

	d'utilisation de produits comprise entre 0,29 et 0,52% (p / p) d'iode. Nombre et fréquence des applications: 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit dilué immédiatement après la traite

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Tenir hors de portée des enfants.

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivez toutes les instructions fournies.

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.

Diluer le produit avant l'application selon le rapport spécifié sur l'étiquette du produit.

Dilution manuelle du concentré; Ajouter le rapport du concentré et de l'eau, spécifié sur l'étiquette du produit, dans un récipient de taille appropriée.

Atteindre le taux de dilution requis. Homogénéiser la solution.

Avant de fixer l'appareil de traite, tous les résidus de trempage dans les trayons doivent être éliminés avec une serviette à usage unique ou un chiffon réutilisable. Un chiffon doit être utilisé par animal.

Pour une utilisation efficace contre les bactéries et les levures, le produit doit rester en contact avec la peau pendant au moins 60 secondes.

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

Le produit peut être utilisé pendant toute la période de lactation.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir la section 2.1.4.2 de l'utilisation correspondante.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Après inhalation: Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs provenant de la surchauffe ou de la combustion.

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution. Consultez un médecin si l'irritation de la peau persiste.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin spécialiste des yeux.

Après ingestion: Rincer la bouche et donner beaucoup d'eau à boire. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consultez un médecin.

Les déversements importants doivent être maîtrisés à l'aide d'un kit pour déversement de produits chimiques, absorbés avec un matériau absorbant tel que le kieselguhr et éliminés avec les déchets dangereux.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Les produits usés peuvent être évacués vers les égouts municipaux ou éliminés dans les dépôts de fumier, en fonction des exigences locales. Évitez le rejet dans une usine de traitement des eaux usées basée sur une ferme.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Protéger du gel.

Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C.

Durée de vie 12 mois

6. Autres informations

